



## Table de concertation - Parc des Sommets | COMPTE RENDU

(Dernière rencontre: 20 novembre 2018)

**DATE** 12 décembre 2018 – 9 h | **LIEU DE LA REUNION** Hôtel de ville – Salle du conseil

<b>Réunion organisée par</b>	Annie Cabana, Chargée de projet du parc des Sommets		
<b>Prise de note</b>	Josée Nadon, adjointe administrative Direction générale et Cabinet du maire		
<b>Présentatrice</b>	Claire L'Heureux		
<b>Présences</b>	Réal Brunelle, conseiller municipal <input checked="" type="checkbox"/> Éric Sévigny, directeur général Louis Villeneuve, maire <input checked="" type="checkbox"/> Paul Bédard, SCMB <input checked="" type="checkbox"/> Alexandre Paré, Protégeons Bromont <input checked="" type="checkbox"/> Michel Matteau, Amis des sentiers <input checked="" type="checkbox"/> Nicolas Legault, CNCB	<input checked="" type="checkbox"/> Daniel Rochon, BME Denis Beauchamp, CLD Brome-Missisquoi <input checked="" type="checkbox"/> Audrey Laroquette, Club de trail <input checked="" type="checkbox"/> Pierre Vinet, Contribution financières <input checked="" type="checkbox"/> Philippe Bédard, Personnes à mobilité réduite <input checked="" type="checkbox"/> Heidi Poirier, Observatrice Philippe St-Denis, Observateur	<input checked="" type="checkbox"/> Alister Garner, Citoyen district Mont-Soleil <input checked="" type="checkbox"/> Sylvain Michon, Citoyen district Lac Bromont <input checked="" type="checkbox"/> Sylvie Adam, Citoyen district Adamsville <input checked="" type="checkbox"/> Maude Bougie, Citoyen district Pierre-Laporte <input checked="" type="checkbox"/> Robert Désourdy, Citoyen district Mont-Brome <input checked="" type="checkbox"/> Louis Larouche, Citoyen district Shefford <input checked="" type="checkbox"/> Claire Mailhot, Observatrice

Sujet	Commentaires	Actions / Suivis
1. Accueil et présentation de Mme Claire L'Heureux	Présentation de Mme Claire L'Heureux, qui viendra présenter des modèles de gouvernance.	
2. Présentation PowerPoint de Mme Claire L'Heureux	<p>Présentation sur les différences entre les OBNL et Coopératives. Invite les membres à consulter le site internet du Conseil de la coopération du Québec. Mise de fonds importante des membres dans les coopératives. Statut juridique structuré. Concept entrepreneurial. Lien d'usage étroit : Je suis membre, je suis invité ou j'ai le droit de siéger.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la propriété : Capital social</li> <li>• Participation au pouvoir : Un membre, un vote!</li> <li>• Participations aux résultats : 20 % des surplus doivent retourner aux membres.</li> </ul>	Transmettre présentation au membre de la table de concertation (AC)

	<p><b>Types de coopératives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coop de producteurs : appartient aux membres producteurs.</li> <li>• Coop de travailleurs : appartient aux travailleurs et exploite une entreprise dans le but de leur fournir du travail.</li> <li>• Coop de solidarité : plusieurs catégories de membres peuvent être réunies. Travailleurs, clients, fournisseurs ou partenaires du projet.</li> </ul> <p>Depuis le 16 juin 2017, les municipalités peuvent faire partie des coopératives de solidarité. Soutien en prêt financier, prêt de service ou en cautionnement de prêt.</p> <p>Max 15 membres sur le CA dans une coop, dont 5 membres non-votant. L'apport social est la capitalisation des actifs et le fonds de roulement. C'est le membership qui solidifie une coop. On a donc intérêt à faire augmenter le membership.</p> <p>Mme L'Heureux présente trois modèles d'affaires de coopératives de solidarité qui pourraient être avantageux pour Bromont, soit : Cap Jaseux, Camping Shannahan et Géoparc de Percé.</p>	
<p>3. Période de questions</p>	<p>Les terrains vont-ils demeurer la propriété de la Ville?          Si le parc demeure la propriété de la Ville, l'organisme serait donc un organisme de gestion?          Quelle est la répartition du vote par rapport à une coopérative?          Quelle sera la nature du mandat de l'organisme?          La Ville devrait d'abord déterminer sa Mission, vision et ensuite déterminer le modèle d'affaires.</p> <p>Annie rappelle au groupe que nous sommes au début de la réflexion et qu'il est important de connaître les différents modèles qui existent pour permettre de trouver le meilleur modèle d'affaires pour Bromont.</p>	
<p>4. Ateliers - 3 groupes</p>	<p>À partir des connaissances que le groupe détient, Annie invite les membres à se pencher sur le modèle qui devrait être privilégié, soit Coop ou OBNL. Éléments à considérer pour l'atelier :</p> <p>Quelle est la structure qui répond le mieux au modèle d'entreprise que l'on veut se donner?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quelle logique de gestion désirez-vous opérer?</li> </ol>	

	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Quelle est la structure légale qui permettra de garantir la démocratie souhaitée?</li> <li>3. De quelle façon désirez-vous mettre à contribution vos membres?</li> <li>4. Les membres doivent-ils être des utilisateurs, y a-t-il une plus-value?</li> </ol>	
<p>5. Présentation des résultats de l'atelier par les membres</p>	<p>Équipe 1 : L'objectif de rentabilité</p> <p>Équipe 2 : Inquiétude, si trop de monde sur le CA ça peut devenir difficile à gérer. Maximum de 15-20 personnes. L'équipe croit que les recherches de subventions seraient mieux. Tendent plus vers OBNL, car ce serait plus commun.</p> <p>Équipe 3 : Besoin de se faire une tête sur le modèle de délégation optimale dans un projet comme celui-ci. Besoin d'avoir une meilleure compréhension sur les défis à venir et déterminer le meilleur modèle de gouvernance. Projet soumis au gouvernement démontrait qu'on tiendrait compte de l'expérience dans la gestion des sentiers déjà existants. L'Équipe croit qu'un organisme distinct de la Ville va avoir une meilleure autonomie et un dynamisme et une bonne équation avec l'organisme et les besoins financiers. Déterminer les objectifs qu'on poursuit avant de déterminer la structure de gestion. Trouver une façon d'assurer la pérennité de l'organisme.</p>	
<p>5. Présentation Zoo de Granby</p>	<p>Présentation de Patrick Paré, zoologiste, sur le modèle de conservation et de mise en valeur des Boisés-Miner. Le Zoo est un OBNL. Explication des quatre phases de l'approche des Boisés-Miner. Le Zoo a signé une entente de collaboration scientifique avec la Ville de Granby.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Acquisition de connaissances (Faune et flore). Faire l'inventaire exhaustif des espèces.</li> <li>2- Transparence et divulgation des espèces trouvées et non leur emplacement. Communication à la population. Activités citoyennes.</li> <li>3- Établir des liens avec les riverains et tenir des rencontres avec eux. Solliciter leur implication dans le projet de conservation.</li> <li>4- Solliciter l'implication des usagers dans l'évolution du projet. Déterminer les zones complètement inaccessibles à perpétuité. Favoriser l'implication universitaire.</li> </ol> <p>Le Zoo a été mandaté par la Ville de Granby pour effectuer l'inspection annuelle des lignes du boisé.</p> <p>Il est important d'avoir des experts qui connaissent bien les espèces et qui peuvent nous accompagner dans la communication et l'affichage des espèces, des règles de conduite dans les sentiers, etc.</p> <p>La Ville de Granby a une patrouille verte qui émet des constats d'infraction aux usagers qui</p>	



	enfreignent les règles établies.	
6. Présentation FSA	Présentation de Steve Charbonneau, président de la Fondation des sports adaptés, du dernier modèle de Dahu, vélo permettant l'accessibilité des sentiers pour les personnes à mobilité réduite. Le coût à l'achat est de 5000 \$ avec un profit d'environ 600 \$. Les profits sont entièrement remis dans un compte dédié à la promotion du Dahu.	